

Département du Vaucluse
Commune de BOLLÈNE

Plan Local d'Urbanisme

6.3. Plan des périmètres reportés à titre informatif

PLU prescrit le : 09 décembre 2014
PLU arrêté le : 13 décembre 2016
PLU approuvé le : 19 septembre 2017

Légende :

- Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.)
- Bois ou forêt relevant du régime forestier
- Zones de bruit

0 1 2 km